

Pesticides : État des lieux en France

Les pesticides en France, état des lieux. Selon France Nature Environnement, dans une étude sur l'état des lieux en France des pesticides, on observe une légère tendance à la baisse puisque ces quantités étaient estimées à 100 000 tonnes pour l'année 2000.

Avec 78 300 tonnes de matières actives commercialisées en 2005, la France est le 3ème consommateur mondial de pesticides et le 1^{er} consommateur européen. Selon France Nature Environnement, dans une étude sur l'état des lieux en France des pesticides, on observe une légère tendance à la baisse puisque ces quantités étaient estimées à 100 000 tonnes pour l'année 2000. Seulement, ces chiffres ne sont donnés que par l'UIPP.

Par ailleurs, pour FNE ces tonnages ne signifient pas grand-chose : les nouvelles molécules sont tellement efficaces qu'elles sont utilisées à très faibles doses, ainsi leurs concentrations sont si faibles qu'elles en deviennent quasiment indétectables dans l'eau des rivières et des nappes. En conséquence la réduction des quantités annuelles utilisées n'est pas synonyme de réduction de la toxicité générale épandue.

En effet, au niveau national, selon une étude de l'IFEN, 91% des points de contrôle dans les eaux de surface présentent au moins un pesticide en quantité détectable, et 36% présentent une qualité au mieux moyenne (données 2005). Dans les eaux souterraines, ces chiffres s'élèvent à 55% pour les points de mesure attestant de la présence de pesticides, et 25% des points présentent une qualité médiocre à mauvaise.

Concernant les apports de produits phytosanitaires, des études (antérieures à 2004) citées dans l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne ont montré que la répartition des apports sur une année était la suivante en France : 95,1% des apports bruts sont issus de l'agriculture, mais seuls 1 à 5% des apports se retrouveraient dans le milieu en fuites ponctuelles ou diffuses ; 2,8% proviennent des jardiniers amateurs (fuites estimées à environ 5%) ; 2,1% proviennent des collectivités, usages non agricoles assimilés, avec une estimation de 50% de fuites vers le milieu.

Si la part d'utilisation agricole de produits phytosanitaires représente 95 % des apports bruts, seuls 1 à 5% de ces apports se retrouveraient dans le milieu (soit 3 500 tonnes) en fuites ponctuelles et diffuses : fond de cuve et rinçage, drainage, dérive vers le ruisseau bordant la parcelle, ruissellement et volatilisation.

Les collectivités, travaux de voiries, voies ferrées réalisent un apport brut d'environ 2%, mais 50 % soit 1100 tonnes environ de ces apports seraient entraînés vers le milieu (zones imperméabilisées, ...). Pour les jardins amateurs, la fuite pourrait être, à dire d'expert, d'environ 5 %, soit 155 tonnes. Au final, l'activité agricole est tout de même responsable de plus de 70% des fuites de pesticides, essentiellement sous forme diffuse...

Il est à noter que l'ensemble de ces chiffres est le résultat d'estimations, souvent à titre d'experts mais non scientifiquement établies, donc comportant de grandes imprécisions. Une meilleure connaissance de la répartition des flux polluants en fonction des acteurs nécessite absolument une meilleure précision des données.

En ce qui concerne le diagnostic sur les pesticides en rivières, on peut relever 3 faits essentiels : la faible couverture géographique des analyses, le faible nombre de molécules analysées et l'absence de données sur les flux rejetés, contrairement aux nitrates par exemple (720 000 tonnes rejetés à la mer chaque année).

L'effet des pesticides sur les milieux est direct : la réduction de la qualité biologique se fait sentir dès les plus faibles concentrations en pesticides. Les espèces les plus sensibles voient leurs populations décroître rapidement, soit par mortalité directe, soit par perturbation de leur cycle biologique : croissance bloquée, reproduction perturbée, mort des oeufs ou des larves... Cela est flagrant pour

certaines espèces d'insectes aquatiques comme les plécoptères (très bon indicateur d'eau de bonne qualité), mais aussi pour des poissons comme la truite ou le rochet, très sensibles à la pollution et dont la reproduction peut être remise en cause.

L'exemple de la rivière Loiret, qui regorgeait autrefois de brochets de toutes tailles, est parlant : aujourd'hui, les brochets du Loiret sont très rares, alors que les milieux de croissance et de reproduction existent toujours.

L'effet des pesticides est d'autant plus pervers qu'il s'amplifie en remontant la chaîne alimentaire ; plus l'espèce est haute dans la pyramide (prédateurs), plus les éléments toxiques s'accumulent... avec les conséquences désastreuses pour les populations.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le brochet et la truite, au sommet de leur pyramide dans leurs milieux respectifs, sont particulièrement sensibles.